

FLASH INFOS élus

Chers Élus,

Au programme de ce numéro : les derniers sujets présentés à nos adhérents tels que le Dossier Medical Partagé ou le délai de paiement accordé suite aux mouvement «des gilets jaunes», toute l'actualité de la MSA en ligne (prise de rendez-vous en ligne, nouveau service en ligne), un bilan des actions menées envers les employeurs ainsi qu'une date importante à noter dans vos agendas.

L'année 2019, commencera avec l'arrivée de deux nouveaux Agents de Direction. En effet, M. Sylvain HUTIN prendra ses fonctions de Directeur Général à compter du 1^{er} janvier prochain. Mme Axelle DORION-GARINO qui prendra elle, ses fonctions sur le site de Nice en qualité de Directrice Adjointe en charge de la Santé Sécurité au Travail.

Nous vous souhaitons à tous d'agréables fêtes de fin d'année et une excellente lecture !

Élus, relayez ces infos aux PARTICULIERS



Le Dossier Médical Partagé (DMP)

Le carnet de santé numérique

Le Dossier Médical Partagé (DMP) est un nouveau service vous permettant, ainsi qu'aux professionnels de santé qui vous prennent en charge, de retrouver en un seul endroit toutes les informations sur votre santé : traitements, résultats d'examen, antécédents médicaux, historique de soins, etc.

Alors venez ouvrir votre DMP dans les points d'accueil de la MSA !



Contre la grippe, vaccinons-nous !

Chaque année, nous sommes plus de 3 millions de personnes à être victimes de la grippe. Le virus se transmet très facilement en toussant, en éternuant, en parlant ou au contact de mains ou d'objets contaminés par une personne malade. Le vaccin reste le moyen le plus efficace pour vous protéger et protéger votre entourage.

Élus, relayez ces infos aux EXPLOITANTS ET EMPLOYEURS AGRICOLES



Des délais de paiement pour compenser l'impact de mouvement des «gilets jaunes»

Si votre entreprise subit une baisse d'activité en répercussion du mouvement social des «gilets jaunes» et engendrant des difficultés de trésorerie, vous pouvez demander à votre MSA la mise en place d'un échancier de paiement.

Retour sur les 2 dernières “Journées Employeurs” organisées par la MSA Provence Azur

Forte du succès de la première édition réalisée en Octobre 2017 à Brignoles à l'attention des Employeurs agricoles varois, la MSA Provence Azur a souhaité organiser cette année deux nouvelles Journées d'information dédiées aux Employeurs des Bouches-du-Rhône (le 23 octobre à Mollégès) et des Alpes-Maritimes (le 25 octobre à La Gaude).

Ainsi, 28 participants étaient présents à Mollégès et 16 à la Gaude pour assister à des mini-conférences sur les thèmes des Cotisations (DSN - PAS - nouveau dispositif TESA), de la Prévention des Risques Professionnels (présentation du service et des mesures d'accompagnement), de la Retraite (Ouverture des Droits - cumul Emploi/Retraite - LURA) et des Prestations Santé (IJ et DSN - PUMa - Immatriculation des salariés). Ces journées seront à nouveau organisées 2019.



AGENDA DES EMPLOYEURS



- Envoi des relances de déclarations de salaires non retournées - **Première quinzaine de janvier**
 - Envoi des déclarations de salaires du 4^{ème} trimestre 2018 le 21/12/2018 - A retourner avant le **10/01/2019**
 - Émission des cotisations du 4^{ème} trimestre 2018 envoyées le 30 janvier 2019 - Date limite de paiement le **15/02/2019**
- Plus d'infos sur provenceazur.msa.fr rubrique «Employeur»*

Élus, relayez ces infos **MSA EN LIGNE**



Changement de nom pour le site Internet de la MSA Provence Azur

Depuis le 18 octobre dernier, le site Internet de la MSA Provence Azur est passé en protocole sécurisé dit «https://» et devient : **provenceazur.msa.fr**

Cette évolution intervient pour l'ensemble des sites Internet des MSA afin d'améliorer la confidentialité et l'intégrité des données. Comme vous le verrez en vous rendant sur notre site, ce changement n'a pas d'incidence sur le contenu ou sur la navigation.

NOUVEAU service en ligne : suivi des demandes CMU-C- ACS

Depuis décembre, un nouveau service en ligne, le « Suivi de mes demandes de prestations CMU-C et ACS », est disponible sur notre site Internet dans « Mon espace privé ». Il vous permet de suivre l'état de traitement de votre dossier de CMU-C et ACS. Ainsi, nous vous informons à chacune des quatre étapes suivantes : demande reçue, traitement en cours, documents manquants à nous transmettre et traitement terminé. Rendez-vous dans : « Mon espace privé particulier » / « Mes services » dans la Rubrique « Santé, Invalidité » / « CMU-C ou ACS » / « Suivi de mes demandes de prestations ».

Rappel : vous pouvez désormais envoyer des documents par Internet à la MSA sur «Mon espace privé» de manière spontanée (sans demande préalable de la MSA). Rendez-vous dans : « Contact et échanges » / «Envoyer un document «

espace privé particulier » / « Mes services » dans la Rubrique « Santé, Invalidité » / « CMU-C ou ACS » / « Suivi de mes demandes de prestations ».

Retrouvez plus d'infos sur tous les sujets de votre «Flash Infos Élus» sur notre site : provenceazur.msa.fr

Infos pratiques

Rappel : la MSA vous reçoit sur rendez-vous les après-midi

Depuis octobre 2016, la MSA Provence Azur vous reçoit dans tous ses points d'accueil en libre accès le matin (de 9h à 12h30) et **uniquement sur rendez-vous l'après-midi** (de 13h30 à 16h). La prise de rendez-vous permet de proposer un accueil personnalisé et une réponse globale aux demandes des assurés.

Afin de faciliter la prise de RDV (déjà possible sur notre site Internet, dans «Mon espace privé», Téléservice «Demande de rendez-vous» ou directement dans l'un de nos points d'accueil), une ligne téléphonique dédiée et disponible 24h/24 et 7j/7 permet de demander un rendez-vous !

Appelez le 04 93 72 68 53*, laissez un message (uniquement pour prendre RDV) et un agent vous rappellera dans les meilleurs délais pour planifier ensemble un RDV ! *Prix d'un appel local / Numéro non surtaxé.

Retrouvez les jours, horaires et modalités de chacun de nos points d'accueil et de nos accueils partenaires sur notre site internet rubrique «Nous contacter».

Vie Mutualiste Locale

Les réunions départementales : un beau succès à réitérer !

Les trois réunions départementales des élus se sont tenues les 8, 20 et 29 novembre derniers respectivement dans les Alpes Maritimes, le Var et les Bouches-du-Rhône. Le principe de ces réunions était de favoriser la rencontre entre un plus grand nombre de délégués cantonaux et de proposer des ateliers animés par les agents la MSA PA sur des sujets techniques pour une meilleure information des élus. Ces premières éditions ont été un succès et les retours sont très positifs. En effet, la participation est en hausse par rapport aux années précédentes (voir tableau ci-dessous). Nous espérons que cette première édition marquera le début d'une nouvelle dynamique de participation à ces réunions.

	Participation 2018	Participation 2017
Alpes-Maritimes	13%	9%
Bouches du Rhône	22%	16%
Var	22%	17%
Total MSA PA	18%	13%

Une nouvelle responsable de service Vie Mutualiste Locale à la MSA PA

M. Bernard PINATEL, ayant pris sa retraite début décembre, nous vous informons de l'arrivée de Mme Élise ATTIA, en qualité de nouvelle responsable de service en charge de la Vie Mutualiste. Elle prend également en charge la communication dans le cadre de la création d'un nouveau service «Communication & Animation des Territoires» afin de professionnaliser et dynamiser la communication auprès des élus, comme énoncé dans le Plan d'actions 2018/2020 du Conseil d'Administration.

Vos contacts «Vie Mutualiste»

- ▶ Martine NONNON : animatrice de l'échelon local - nonnon.martine@provence-azur.msa.f - 04 94 60 39 55
- ▶ Elise ATTIA : responsable du service - attia.elise@provence-azur.msa.fr - 04 91 16 58 74 - 07 86 20 73 01

A noter dans vos agendas :

L'Assemblée Générale de la MSA PA

La date 2019 a été choisie : nous comptons sur vous et espérons vous voir nombreux **le 18 avril prochain à Vidauban**. La thématique de cette Assemblée Générale portera sur les Elections 2020, sujet que nous préparerons durant toute l'année 2019 et pour lequel nous vous informerons au plus tôt.

Retrouvez plus d'infos sur tous les sujets de votre «Flash Infos Élus» sur notre site : provenceazur.msa.fr